



AVIS OFFICIEL DU VENDREDI 14 NOVEMBRE 2025



Convocation à l'Assemblée bourgeoise et à l'Assemblée communale ordinaire

Assemblée bourgeoise du :

Jeudi 11 décembre 2025, à 20h00, à la salle communale

Ordre du jour :

1. Nommer le président du soir
2. Procès-verbal de la dernière assemblée bourgeoise
3. Prendre connaissance et valider le registre des bourgeois
4. Prendre connaissance du règlement d'admission des nouveaux bourgeois de la commune mixte des Genevez
5. Valider la vente d'une portion de terrain de la parcelle bourgeoise no. 12 d'environ 154 m² en faveur de Mme et M. Véronique et Gérald Rebetez pour garantir un accès motorisé à leur grange ; définir le prix de vente
6. Divers



Assemblée communale ordinaire du :
Jeudi 11 décembre 2025, à 20h30, à la salle communale

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de la dernière assemblée communale
2. Discuter et approuver les taxes, la quotité d'impôts et le budget 2026
3. Prendre connaissance et approuver le règlement d'admission des nouveaux bourgeois de la commune mixte des Genevez
4. Divers

Le procès-verbal mentionné au point 1 est consultable au Secrétariat communal ou sur le site internet www.lesgenevez.ch. Les demandes de compléments ou de rectifications pourront être adressés, par écrit, au Secrétariat communal au plus tard un jour avant l'assemblée ou être faites verbalement lors de celle-ci. L'assemblée communale se prononcera sur les corrections demandées, sinon le procès-verbal sera approuvé sans lecture.

Le règlement mentionné sous point 3 est déposé publiquement vingt jours avant et vingt jours après l'assemblée communale au secrétariat communal où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées, au secrétariat communal.

Le Conseil communal



Fermeture du secrétariat communal

Durant les fêtes de fin d'année, le secrétariat communal sera fermé

du lundi 22 décembre 2025 à 8h30 au lundi 5 janvier 2026 à 8h30

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !





Démission de M. David Queloz, membre du Conseil communal

Après plusieurs années d'engagement au sein du Conseil communal, M. David Queloz, responsable du dicastère de l'eau et de l'épuration, a présenté sa démission de ses fonctions.

Le Conseil communal tient à le remercier pour son engagement, sa disponibilité et le travail accompli au service de la collectivité. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de son parcours !

Cette démission prendra effet le 31 décembre 2025.

Conformément aux dispositions légales en la matière, un délai a été octroyé aux mandataires de la liste pour trouver un potentiel remplaçant. Si aucun successeur n'est trouvé dans le délai, une élection libre sera organisée.



Déneigement

Afin de ne pas entraver les travaux de déneigement, nous vous rappelons qu'il est impératif que les ordures ménagères et tous les autres types de déchets collectés périodiquement (tournée verte, papier, carton, encombrants combustibles) soient déposés uniquement le jour de la collecte.

De plus, nous vous prions de veiller à ce qu'aucun objet (véhicule, barrière privée, arbustes etc.) ne dépasse sur la chaussée. La commune décline toute responsabilité en cas de dégâts.

Merci de votre collaboration au bon déroulement de ces travaux.





Taillage des haies

Nous invitons les propriétaires fonciers qui ont des haies longeant les routes et les chemins communaux de bien vouloir procéder au taillage de ces dernières dans le plus bref délai, avant l'hiver ; ceci afin de garantir une circulation normale des usagers.

Si ces travaux ne devraient pas être exécutés, la commune se réserve le droit de les confier à des tiers, à la charge des propriétaires fonciers.

S'il y a des dégâts au chasse-neige ou autres véhicules, les frais seront facturés aux propriétaires des haies non taillées.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Information du SIS (Service d'Intervention et de Secours)

Toutes les personnes intéressées à incorporer le SIS, âgées de 22 ans ou plus, sont priée de contacter :

M. Xavier Brahier, commandant du SIS La Courtine,
au : **079 247 59 90**



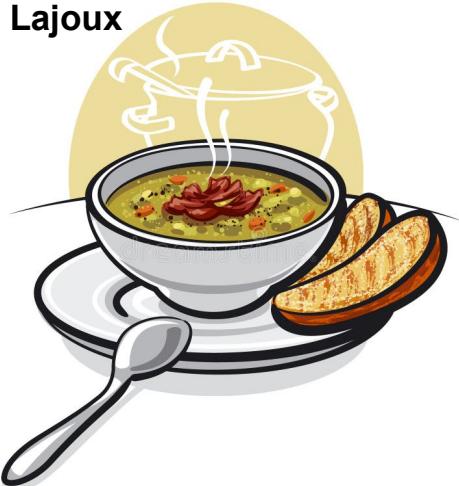
Téléthon 2025

Le SIS La Courtine organise une journée Téléthon

le dimanche 7 décembre 2025 dès 11h30
à la Maison des Œuvres de Lajoux

De la soupe aux pois sera offerte.

Le SIS vous remercie de votre soutien.





Fenêtre de l'Avent au Musée rural jurassien des Genevez

Samedi 13.12.2025

Fenêtre de l'Avent

Contes pour enfants

17h30

**Sans inscription
Boissons chaudes
et petits biscuits**

**Rue du Musée 11
CH-2714 Les Genevez**

**Pour plus d'infos :
+41 32 484 00 80
www.museerural.ch
info@museerural.ch**



**Musée rural jurassien
Les Genevez**



Recherche de bénévoles, le Musée rural jurassien des Genevez

Le Musée rural jurassien des Genevez est toujours heureux d'accueillir de nouvelles personnes prêtes à s'investir bénévolement dans la vie du musée. Que vous soyez jeune ou moins jeune, si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps à une activité culturelle et rejoindre une équipe conviviale, le musée vous ouvre grand ses portes au cœur des Franches-Montagnes !

Les activités proposées sont variées : accueillir les visiteurs lors des visites, repas ou apéritifs, participer à l'entretien du musée, de sa collection et du bâtiment, ou encore prêter main-forte à diverses tâches liées à la vie du musée.

S'engager au **Musée rural jurassien**, c'est contribuer à la **mise en valeur de notre patrimoine régional** et à la **sauvegarde de la mémoire rurale** qui fait la richesse de notre histoire commune.

● **Renseignements et contact :**

🌐 www.museerural.ch

✉ info@museerural.ch

📞 **Carole Pelletier**, présidente – 078 714 39 18

📞 **M.-C. Comment**, secrétaire – 032 484 00 80





Saint-Nicolas, 7 décembre 2025



Saint-Nicolas

Dans le cadre du repas de Noël des seniors,
le Saint-Nicolas passera pour une animation le :

**dimanche 7 décembre 2025 dès 15h dans la salle
de la halle polyvalente**



Nous invitons cordialement tous les habitants des
Genevez pour une verrée et des petits cornets
seront distribués aux enfants



Au plaisir vous voir nombreuses et nombreux !



Association Tout Schuss

Notre association a vu le jour il y a 4 ans. Durant cette période, et grâce à la générosité des personnes qui nous ont soutenu, nous avons permis à 194 enfants de skier.

Cette année encore, nous désirons offrir les abonnements de ski pour la saison 2025-2026 au téléski des Genevez. Cet abonnement sera offert à tous les élèves du cercle scolaire primaire de la Courtine qui iront skier au moins une fois durant la saison à venir.

Nous faisons appel à votre générosité pour soutenir cette action par un don, afin que nous puissions, comme l'année dernière, faire plaisir à un maximum d'enfants.

Cette association est à but non lucratif et l'argent récolté ira au bénéfice des élèves uniquement.

Nous savons que le sport et l'activité en plein air sont importants et bénéfiques pour la santé de tous. Faisons en sorte que nos têtes blondes profitent le plus possible du téléski.

Pour vos dons : IBAN : **CH69 0483 5336 5726 8100 0**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter au **079 251 04 58**.

Merci d'avance pour les enfants.

Viviane et Alexandre Strambini





LUDOthèque DE LA COURTINE

Prêts à jouer ?

À la ludothèque, il y a des jeux pour toutes les envies et tous les âges. Que vous soyez un as des cartes, un expert en jeux de plateau ou un as du Uno, vous trouverez votre bonheur chez nous !

Chaque année, notre collection s'agrandit avec des jeux pour tous les goûts et tous les âges de 0 à 99 ans. Des jeux de société aux Playmobil, en passant par des jouets pour les plus petits, il y a toujours de quoi s'amuser.

Venez emprunter les jeux et les échanger régulièrement. Toujours du nouveau à la maison.



Bâtiment des services communaux
à côté de la déchetterie
Route de Saignelégier
2714 Les Genevez

032 484 90 09 (avec répondeur)
079 379 84 79 (Whatsapp)



Essai gratuit

JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

TARIF: FR. 30.-/ANNÉE PAR FAMILLE



Heures d'ouverture

Lundi: 13h30 - 15h / Mercredi: 16h30 - 18h

Prochaines dates

- Lundi 3 novembre
- Mercredi 19 novembre
- Lundi 8 décembre
- Mercredi 17 décembre

2026

- Mercredi 28 janvier
- Lundi 2 février
- Mercredi 11 février
- Lundi 2 mars



Événements

Vous êtes membre de la ludothèque et vous organisez un événement (anniversaire, fête, etc.) ?

Vous recherchez une animation pour occuper vos invités ?

Pensez aux jeux !

La ludothèque met à votre disposition une sélection de jeux adaptés à votre événement.

C'est simple : contactez-nous pour choisir et réserver vos jeux.



Rejoignez l'aventure en tant que bénévole

Nous sommes à la recherche de quelques âmes généreuses et passionnées pour compléter notre équipe de bénévoles. Si vous aimez les jeux et les moments de partage, c'est l'occasion idéale de donner un peu de votre temps pour une mission ludique. Votre rôle ? Tenir une permanence sur 9 ouvertures dans l'année (les lundis ou les mercredis) et participer à quelques rendez-vous ponctuels.

Alors, si l'idée de faire partie d'une équipe dynamique vous embauche, venez nous rejoindre !

*Au plaisir de vous accueillir,
L'équipe de la Ludothèque*





**SANTÉ PSY
ADOS Jura**

Entrée libre

CONFÉRENCE PUBLIQUE

COMMENT SOUTENIR LA SANTÉ PSYCHIQUE DE NOS ENFANTS ?

**Une conférence de Gilberte Voide Crettenand,
responsable de formation à Santépsy.ch**

**MARDI 25 NOVEMBRE 2025
19H - CINEMONT, GRANDE SALLE
DELÉMONT**

Apéritif offert après la conférence



SANTEPSY-ADOS-JURA.CH



Une campagne organisée par la Fondation O₂ en partenariat
avec la République et Canton du Jura

Avec le soutien de : 

**SANTÉ
PSY .CH**



Ensemble, envoyons un signal fort contre la violence

Mesdames et messieurs les membres des autorités communales,

En ratifiant la Convention d'Istanbul, la Suisse s'est engagée à prévenir et combattre les violences à l'égard des femmes et des filles, ainsi que la violence domestique. Cette responsabilité commune acquiert un sens particulier aujourd'hui, alors que le nombre alarmant de féminicides est en hausse et le fléau de la violence intrafamiliale fait de trop nombreuses victimes, en particulier les enfants

La violence domestique, sexuelle et de genre peut germer dès que des personnes rabaisSENT, contrôlENT et isolENT. Entre autres mesures, il s'agit de réagir avant une escalade vers des agressions plus graves.

Le 11 novembre prochain, je lancerai officiellement la campagne nationale de prévention Légalité contre la violence, aux côtés de représentant-e-s des cantons. Celle-ci s'étendra sur plusieurs années, avec deux vagues par an. Le projet est issu d'une large alliance composée de la Confédération (représentée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes), des cantons, des communes et des ONG.

La campagne a pour but de sensibiliser la population aux signes avant-coureurs de la violence, que cela soit à la maison, dans la rue ou au travail et de montrer que l'égalité est un important facteur de protection. Il s'agit également de donner à chaque personne concernée - les victimes, leur entourage et les personnes violentes ou potentiellement violentes - les moyens de réagir de manière appropriée et de trouver l'aide nécessaire.

Des affiches seront posées par la Confédération dans toutes les régions de Suisse et la campagne sera déployée dans les médias, en particulier digitaux. Pour qu'elle ait le plus large impact possible, nous comptons sur vous, en tant que partenaires centraux au niveau communal, pour relayer la campagne sur vos propres canaux, institutionnels ou personnels. Votre soutien est essentiel pour toucher l'ensemble de la population et rendre visible l'engagement des autorités politiques pour l'égalité et la sécurité dans notre pays.

Pour toute précision ou question, vous pouvez contacter le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) à :

infocampagne@ebg.admin.ch.

